



# Editorial

## PNNS 4 : le diététicien nutritionniste est un acteur de santé incontournable !

Lors de la parution du Programme National Nutrition Santé 2019–2023, Madame Agnès Buzin, ministre des Solidarités et de la Santé, nous a rappelé qu'« améliorer la santé de chacun par l'alimentation et l'activité physique est un enjeu majeur de santé publique ». Les experts s'accordent à dire qu'il est indispensable de renforcer les actions pour inverser les tendances et soulignent l'urgence de limiter la prévalence de l'obésité et de la dénutrition. Par ailleurs, limiter la prévalence de l'hypertension artérielle (et ses conséquences cardiovasculaires) ainsi que celle du diabète de type 2 et des cancers liés à des nouveaux modes d'alimentation semble tout aussi fondamental. **Acteurs de premier plan, les diététiciens nutritionnistes ont pour rôle d'adapter et de rendre accessibles les recommandations nutritionnelles à l'ensemble des citoyens français.** Cette compétence particulière est un levier nécessaire du processus de changement des comportements alimentaires.

**L'AFDN déplore le non-positionnement de la profession dans les mesures phares de ce PNNS** (Mesure 1 – Promouvoir les nouvelles recommandations nutritionnelles/ Mesure 6 – Étendre l'éducation à l'alimentation à l'maternelle au lycée/ Mesure 9 – Veiller à l'alimentation de nos aînés). La méconnaissance des statuts d'éducateur et d'acteur des politiques publiques du diététicien nutritionniste est déconcertante. La certitude que le Nutri-Score réglera tous les problèmes de santé et de comportements liés à l'alimentation est-elle valable ? La dénutrition peut-elle être limitée par une seule campagne de communication annuelle comme le propose ce PNNS ? Le diététicien nutritionniste n'est-il pas un professionnel ressource pour accompagner les enseignants dans l'organisation de projets d'éducation et de prévention dans le champ de la nutrition-santé ?

Par ailleurs, le rôle du diététicien nutritionniste pour nourrir l'Homme malade en établissement de soins est tout aussi incontournable, pour ne pas dire essentiel. En regard de pathologie(s), les prescriptions de « régimes » s'inscrivent dans une visée thérapeutique au sein d'une longue tradition de prescription, dépendante d'habitudes, des expériences passées, de croyances parfois. Or, ces pratiques ne sont pas dénuées de risques et peuvent concourir à l'installation d'une dénutrition. Les prescriptions doivent finalement s'inscrire dans une démarche rationnelle guidée par des données probantes ou, à défaut, des avis d'experts. C'est dans ce contexte que sont publiées les **Recommandations sur les alimentations standards et thérapeutiques chez l'adulte en établissements de santé**. Au total, ces 23 recommandations sont le fruit d'un travail de collaboration entre l'AFDN et la SFNCM et ont pour objectif d'aider les professionnels de restauration et du soin à focaliser leur objectif sur la qualité d'une offre alimentaire adaptée aux besoins et au plaisir de la personne malade.

Sans attendre, place aux excellents articles de nos contributeurs qui développeront en détail les rôles d'éducateur, de rééducateur et finalement de soignant qui appartiennent à la profession.

**Ghislain Grodard**  
Président de l'AFDN



35, allée Vivaldi 75012 Paris  
Tél. 01 40 02 03 02 - Fax 09 70 61 15 93  
E-mail : [afdn@afdn.org](mailto:afdn@afdn.org) - [www.afdn.org](http://www.afdn.org)